
Adresse du comité de surveillance de la commune de Tours qui remercie la Convention de l'établissement du gouvernement révolutionnaire et l'invite à rester à la hauteur des grandes mesures qu'elle vient de décréter, lors de la séance du 20 germinal an II (9 avril 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse du comité de surveillance de la commune de Tours qui remercie la Convention de l'établissement du gouvernement révolutionnaire et l'invite à rester à la hauteur des grandes mesures qu'elle vient de décréter, lors de la séance du 20 germinal an II (9 avril 1794). In: Tome LXXXVIII - Du 13 au 28 germinal an II (2 au 17 avril 1794) pp. 348-349;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1969_num_88_1_29339_t1_0348_0000_6

Fichier pdf généré le 01/02/2023

[Caen, 5 germ. II] (1).

« Tandis que la France victorieuse contemploit majestueusement la fierté britannique abaissée, l'orgueil de la Germanie humilié, tandis que les foibles débris des fanatiques de la Vendée attestoient avec plus d'éclat les succès et la gloire du nom français, quel nouveau volcan couvant ses feux dans toute l'étendue de la Sainte Montagne, s'apprêtoit à lancer sur son enceinte ses laves brûlantes et pestiférées, et à couvrir de deuil ses enfants. Quoi ! du fond de son tombeau la tyrannie expirante dictoit encore ses ordres barbares pour repaître ses derniers brigands du sang des hommes libres ! Et c'étoit à l'ombre de la faveur populaire que la conspiration ourdissait cette trame criminelle qu'a sçu déjouer la surveillance révolutionnaire. C'étoit des emblèmes sacrés de la liberté qu'on couvroit l'abîme où des hommes profondément pervers devoient nous entraîner; déjà ces monstres désignoient d'un œil ferme les victimes qui devoient alimenter leur rage et leur fureur; c'étoit dans le sanctuaire des loix et dans le berceau même de la liberté (la Société des Jacobins) que ces ambitieux devoient dresser des échafauds aux Montagnards et des autels aux despotes. Comment pouvoient-ils donc préférer à l'immortel honneur de servir l'humanité la stupide jouissance d'être gorgés d'or; mais couverts d'ignominie, ne craignoient-ils pas que les mânes de l'ami du peuple et des autres martyrs de la Révolution ne s'élançassent de leurs tombes pour déchirer le voile imposteur qui servoit de manteau à leur hypocrisie; en effet, leur génie, qui nous anime n'a-t-il pas sçu pénétrer ce dédale de forfaits, à sa voix la conspiration fut anéantie et les conspirateurs démasqués.

Mandataires du peuple, l'Europe en suspens fixe ses regards sur les dépositaires de notre confiance, sur les hommes chargés de soutenir la majesté du peuple français. Continuez à déployer cette politique sévère qui fait pâlir d'effroi les tyrans jusque sur leurs trônes. Pilotes infatigables demeurez au gouvernail et ne laissez pas le vaisseau de l'Etat au milieu des écueils dont il est environné de toutes parts; attendez que les vents déchainés jusqu'alors, las de conjurer l'orage contre lui y fassent succéder ses beaux jours de la liberté dont notre immortelle Constitution est l'aurore. Etouffez ces vils reptiles qui du fond du marais fétide se sont élevés en rampant à la hauteur de la Montagne et ne flattoient ses enfants que pour parvenir plus sûrement à leur percer le sein, que la massue révolutionnaire écrase du même coup le têtes nombreuses de cet hydre naissant. Nous sommes prêts à combattre les ennemis de la république sous quelques dehors imposants qu'ils se présentent; et si des parjures osoient encore enfanter des projets liberticides, fussent-ils nos parents, c'est le fer à la main que nous irions les arracher de leur cœur. Résistance à l'opposition, guerre aux modérantismes, mort au fanatisme et à la tyrannie, voilà nos principes en Révolution; nous sommes 250 chasseurs; comptez y autant de tyrannicides, qui d'une main présentent l'olivier aux Montagnards, et de l'autre sont armés d'un poignard, qui enfoncé

dans le sein des contre-révolutionnaires, y gravera ces mots en traits de sang : voilà la récompense des traîtres et des conspirateurs.

Nous finissons en jurant de défendre jusqu'à la mort la République une et indivisible et de ne pas reconnoître d'autre point de ralliement que la Convention nationale. »

BOUQUELON (*cap^e-com^{te}*), PETITPAS, LESUEUR, CAIM, MENIN, AGNEZ, DENIER, Nicolas VALLÉE, MUGOT, RAVOILIER, DURINET, JUBE, PERS, BROUTY, BASSET, FORTIER, Denis VERPIENEZ, BAUDE, LANGLAIS, BOULLÉ, la marque de LAIS, DACLO, LE COMTE, MAHIA, QUIMAL, LAUMONIER, BENOIST, OSENOYE, RICHARD, Germain DESHAYES, GAZON, BOULARD, DUFRESNES, BOUCELAIRE, COURTOIS, Esprit DESHAYES, ALEXANDRE, CHRISTOPHE, MARC, LEROY, LOUVET, CANUEL, MOREAU, CHEVALIER, SAUZEAU, VANHARD, JOUANNE, OLIVIER, DEBANNE, CORMEDIEU, BELBOX, DERCHE, DENAURY.

21

Les membres composant le comité de surveillance de la commune de Tours remercient la Convention de l'établissement du gouvernement révolutionnaire, qui, disent-ils, est à la République ce que, dans l'ordre des saisons l'hiver, est à la terre : c'est lui qui purgera le sol de la liberté de tous les insectes et reptiles qui dévorent la substance du peuple. Ils invitent la Convention nationale à rester à la hauteur des grandes mesures qu'elle vient de décréter.

Mention honorable, insertion au bulletin (1).

[Tours, 28 vent. II] (2).

« Citoyens représentants,

Soutenez-vous toujours à la hauteur des mesures révolutionnaires que vous venez de décréter si sagement le 23 ventôse courant, et la chose publique est sauvée et la République est assise pour jamais sur des bases inébranlables; tel doit être le cri de tous les vrais républicains, tel est celui de nos cœurs. Le gouvernement révolutionnaire est à la République ce que dans l'ordre des saisons, l'hiver est à la terre; c'est lui qui doit purger le sol de la liberté de tous les insectes dangereux qui dévorent la substance du peuple.

Vous l'avez dit vous mêmes, Représentants, le vaisseau politique de la république est lancé, il faut qu'il arrive; vous avez confié sa marche à des pilotes habiles, les comités de Salut public et de Sûreté générale; ils ont pris pour matelots les comités de surveillance révolutionnaires; il voguera avec confiance vers le port de la félicité populaire; les tyrans coalisés l'on appris, ils en ont frémi de rage; ils ont médité sa perte; ils ont déchainé contre lui les vents de la bassesse et de l'intrigue pour le pousser vers l'écueil redoutable d'une paix couverte des plus noirs desseins; cet écueil ne leur est pas échappé, et guidés par vos lumières ils ont sçu l'éviter dans leur rage impuissante ils se sont dit : Divisons les pilotes et les passagers, et ce

(1) C 300, pl. 1056, p. 31.

(1) P.V., XXXV, 100. Bⁱⁿ, 20 germ.; Mon., 182.
(2) C 300, pl. 1056, p. 32.

vaisseau périra. A cet effet ils ont soufflé les vents de la discorde; ce nouveau projet n'est point échappé à votre surveillance. Saint-Just a parlé et à sa voix ces vents sont rentrés dans leurs cachots ténébreux; et les tyrans et les partisans de la tyrannie vont être de nouveau terrassés. Les mesures révolutionnaires sont les vents heureux qui enflent dans ce moment les voiles de ce vaisseau; il marche rapidement, et grâce aux pilotes qui tiennent le gouvernail éclairé par le fanal lumineux de la Montagne, il arrivera au port, à ce port si désiré de tous les bons citoyens puisque c'est là que dans le sein du bonheur ils doivent goûter les heureux fruits de la Révolution.»

J. LERAT, ALLAIN, DUPRÉ, DELATREMBLAIS, L. SANSON, POYARD, GAUTHIER-MANCILLY, MEUNIER-AUGER, BARREL, BLANCHET.

22

L'administration du district de Valence envoie deux tableaux de ses opérations relativement aux domaines nationaux et aux biens des émigrés : elle ne connoît, dit-elle, et ne suit que la loi. C'est dans ces tableaux que sont tracés les sentimens qui l'animent pour le succès de la Révolution; elle assure que bientôt tous ces biens seront finis de vendre dans son arrondissement.

Mention honorable, insertion au bulletin et renvoi au comité des domaines (1).

23

La société populaire de Nîmes expose avec indignation l'acharnement de l'aristocratie à poursuivre les patriotes les plus purs; elle prétend que le citoyen Voulland, membre de la Convention, a été en butte à ses traits; mais qu'il n'est pas au pouvoir de la calomnie d'effleurer la conduite patriotique de ce citoyen. Elle adhère avec empressement à une adresse de la société populaire d'Uzès, dans laquelle il est rendu justice au patriotisme de ce député.

Mention honorable, insertion au bulletin, et renvoi au comité de salut public (2).

« Citoyens représentants, écrit la Société populaire de Nîmes, la surveillance ne respecte ni les vertus ni les places; la calomnie plane dans votre sein jusque sur le sommet de la montagne, puisqu'elle ose s'attacher au citoyen Voulland, dont la vie privée et politique honore l'homme et le citoyen; lui, le plus chaud défenseur de la liberté, le soutien le plus ferme des droits de la souveraineté du peuple; lui, enfin, pour qui la Société populaire d'Uzès, vétérante en liberté, vous a témoigné le plus tendre intérêt, et dont nous partageons les sentimens. Tel est, législateurs, le projet de l'aristocratie; elle assassine les hommes qu'elle ne peu cor-

rompre; et notre commune en offre un exemple dans la personne du citoyen Courbis, qu'un de vos décrets vient de rendre à ses fonctions. » (1).

24

Les administrateurs du département de Loir-et-Cher invitent la Convention nationale à ne quitter la massue populaire que lorsque le dernier conspirateur aura été frappé; ils la remercient d'avoir encore une fois sauvé le vaisseau de la République.

Mention honorable, insertion au bulletin (2).

[Blois, 16 germ. II] (3).

« Continuez, Législateurs, à bien mériter de la patrie et ne quittez la massue dont vos bras sont armés, qu'après avoir anéanti le dernier des conspirateurs; par votre énergie et votre courage vous avez plus d'une fois sauvé du naufrage le vaisseau de l'Etat sans cesse agité par la tempête. Les suppôts de la tyrannie, de la royauté et du fédéralisme, tous ces monstres enfin, ont disparu. A leur tour, les faux patriotes, les ambitieux, les intrigans, et les hommes corrompus vont disparaître et bientôt il ne nous restera plus que le souvenir de leurs forfaits.

Grâces vous soient rendues, Pères du Peuple, Pères de la Patrie, la France républicaine vous doit son salut et sa gloire; la liberté marchant à pas de géant va porter son flambeau lumineux dans les régions les plus éloignées et la chute inévitable des tyrans de l'Europe et de leurs trônes ébranlés va cimenter à jamais le gouvernement démocratique que vos mains habiles ont édifié au milieu des orages inséparables d'une grande révolution. De vos mesures hardies et soutenues dépend donc le destin de la France, le bonheur ou le malheur du peuple. Eh bien, Législateurs, pour déjouer tous les complots ourdis par les despotes coalisés, restez constamment à votre poste, soyez inébranlables dans vos résolutions; faites respecter vos lois révolutionnaires dans l'intérieur. Soyez enfin inexorables envers les traîtres et les fripons, tandis que nos phalanges républicaines vont faire bonne et prompte justice des brigands couronnés. »

LEGROS, CAMERIAN, BELLENOUE, VILLIER, DUFRAN, MAUNIER, BRUN, LESAGE, AMAURY (*secrét.*).

25

La société populaire de Mont-Unité, ci-devant Saint-Gaudens, applaudit au décret qui soulage les patriotes indigens aux dépens des riches ennemis de la révolution : elle n'est pas moins reconnoissante de celui qui rend la liberté aux nègres. Les membres du comité de salut public, dit cette société, ont jusqu'à ce

(1) P.V., XXXV, 100. Bⁱⁿ, 20 germ.; *Débats*, n° 568, p. 348.

(2) P.V., XXXV, 101. *Débats*, n° 571, p. 390.

(1) Bⁱⁿ, 21 germ. (suppl^t).

(2) P.V., XXXV, 101. Bⁱⁿ, 21 germ. (suppl^t); *J. Sablier*, n° 1248; *Débats*, n° 571, p. 389.

(3) C 298, pl. 1040, p. 18.